



## **A tous les présidents, administrateurs et suppléants**

**Objet :** Position de l'ANR vis-à-vis du projet gouvernemental de réforme des retraites

Certains d'entre vous ont manifesté leur étonnement devant la relative neutralité de l'ANR à l'égard du mouvement revendicatif né du projet gouvernemental de réforme des retraites. Il nous paraissait nécessaire d'évaluer calmement et objectivement les impacts de ce projet sur la vie de nos mandants sans entrer dans un débat politique.

A l'heure du débat parlementaire, voici la position de notre association.

*Sans se prononcer sur la qualité des échanges gouvernement-partenaires sociaux, puisque les retraités n'y ont pas été conviés, l'ANR constate qu'une fois encore l'on parvient à une situation conflictuelle.*

*Sans ignorer la nécessité d'une réforme, l'ANR s'interroge sur l'utilité réelle des mesures d'âge mises en avant alors même que l'application de la loi Touraine, déjà appliquée et peut-être accélérée, aurait conduit à des résultats à peu près équivalents.*

*L'ANR regrette que le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement ne soit en fait **qu'une mesure paramétrique visant officiellement à maintenir l'équilibre financier** de notre système de retraite par répartition. Outre que les mesures proposées ne garantiront pas un équilibre à long terme, on ne peut qu'être circonspect devant la présentation qui en est faite. En effet celle-ci se réfère à une hypothèse parmi plusieurs étudiées par le COR, dont certaines ne démontrent pas l'urgence d'un rééquilibrage financier. Par ailleurs, en 2011, une décision politique a supprimé les sources de financement du Fonds de Réserve des retraites au motif que le régime devait être, durablement, équilibré suite à la réforme de 2010 (1). Pourquoi, les futurs retraités devraient-ils subir les conséquences d'une décision politique aussi inconséquente ?*

*Le projet de réforme des retraites **ne traite pas non plus de certains problèmes d'équité**, comme ceux qui concernent les pensions de réversion. Il propose, certes, des améliorations pour les petites retraites mais risque en même temps d'aggraver l'écrasement de la classe*

Siège national : 13 Rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS

Tél : 01 43 79 37 18 - Fax : 01 43 79 86 84

Mail : [ansiege@orange.fr](mailto:ansiege@orange.fr) Site Internet : [www.ansiege.fr](http://www.ansiege.fr)

*moyenne. Le projet présenté ne fait par ailleurs qu'effleurer la problématique du travail des seniors, l'un des paramètres les plus susceptibles de contribuer à l'équilibre financier recherché. Enfin le projet gouvernemental ne modifie en rien le dispositif actuel conduisant à une perte constante du pouvoir d'achat des retraites.*

Des mouvements revendicatifs sont prévus dans les jours à venir et le premier, le 31 janvier 2023. En fonction des sensibilités et des organisations locales, les groupes départementaux pourront participer, s'ils le souhaitent, aux défilés prévus et pourront, s'ils sont interpellés, donner la position de notre association.

Bien cordialement

A Paris, le 30 janvier 2023

Le Président national

Félix VEZIER



(1) la loi n°2010-1594 du 20 décembre 2010 de financement de la Sécurité sociale pour 2011, avait, **dans le cadre de l'équilibre du financement de la réforme des retraites**, prévu un versement annuel de 2,1 milliards d'euros de 2011 à 2024 en faveur de la CADES, soit un versement total de **29,4 milliards d'euros fin 2024**.

Siège national : 13 Rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS

Tél : 01 43 79 37 18 - Fax : 01 43 79 86 84

Mail : [anrsiege@orange.fr](mailto:anrsiege@orange.fr) Site Internet : [www.anrsiege.fr](http://www.anrsiege.fr)